Envoyé en préfecture le 27/11/2025
Reçu en préfecture le 27/11/2025
Publié le
ID : 022-212201172-20251124-2025112404-DE

FRAIS DE SCOLARITÉ 2024/2025 ECOLE DE LANTIC

Il est rappelé aux membres du Conseil Municipal le mode de calcul des frais de scolarité :

- Augmentation des dépenses de fonctionnement de l'année N-1 indexée sur le dernier indice connu du coût de la consommation au moment du vote des frais de fonctionnement des écoles publiques.

- Dépenses réelles d'investissement et de personnel affecté aux écoles au vu du dernier compte administratif.

Pour information, les tarifs appliqués au titre de l'année 2023/2024 :

- Un enfant de maternelle : 2186.19 €
- Un enfant de primaire : 630.43 €

Compte-tenu des dépenses engagées par la commune de Lantic, il est proposé de valider les frais de scolarité suivants pour l'année 2024/2025 :

- Un enfant de maternelle : 2 469.42 €
- Un enfant de primaire : 699.70 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

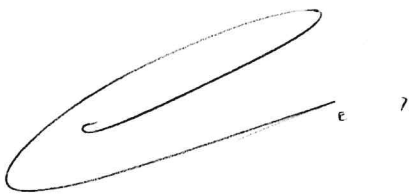
VALIDE les frais de scolarité suivants pour l'année 2024/2025 :

- Un enfant de maternelle : 2 469.42 €
- Un enfant de primaire : 699.70 €

Pour copie conforme,

Le maire,
Christian LE MAITRE

Le secrétaire de séance,
Daniel BURLOT





Envoyé en préfecture le 27/11/2025
Reçu en préfecture le 27/11/2025
Publié le
ID : 022-212201172-20251124-2025112404-DE

RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 2025

Date de convocation 19 novembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 24 novembre à 18h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian LE MAITRE, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Nicolas HEURTEL, Mme Karine LE VAILLANT, M. Pascal GOHARD, Mme Arlette COLOMB, Mme Sandrine OLLIVIER, M. Daniel BURLOT, Matthieu SAINT-CAST (arrivée 18h55), Mme Jeannine NARDUZZI, M. Thierry MICHOUX, Mme Céline LE DORE, Mme Léone LE PROVOST, M. Daniel SANTIER (arrivée 18h55), Mme Simone CHARPENTIER, M. Hugues LESAGE (arrivée 18h43),

ABSENTS EXCUSÉS : M. Vincent RAOUL (procuration à M. Nicolas HEURTEL)

ABSENTS NON EXCUSÉS : Mme Anne LE PROVOST-DESCHODT, Mme CHNOUKI Catherine,

Monsieur Daniel BURLOT a été nommé secrétaire de séance